

RUGY LOISIRS



RANDO VTT

DIMANCHE 4 JUIN 2017



PRESENTATION

A l'occasion de la fête de la Pentecôte, l'association RUGY-LOISIRS organise avec le soutien de la commune d'ARGANCY une marche et une randonnée VTT le dimanche 4 juin 2017.

Au départ de RUGY, les parcours traversent les communes CHAILLY-LES-ENNNERY, FLEVY, TREMERY, MONTREQUIENNE et RURANGE-LES-THIONVILLE. Vous trouverez dans les documents joints les modalités d'organisation.

Concernant plus particulièrement la randonnée VTT, celle-ci empruntera les routes et les chemins existants indiqués sur les cartes jointes. Afin d'ouvrir la randonnée au plus grand nombre, un circuit raccourci limité à 20 km permettra aux participants de terminer la boucle dans de bonnes conditions. Pour les plus initié, la boucle complète s'effectue en 40 km.

Un poste de ravitaillement est également prévu à RURANGE-LES-THIONVILLE à proximité du village en bordure du bois des Seigneurs et à l'intersection illustrée sur le plan joint.

Un point de lavage sera également disponible à l'arrivée.

Chaque participant est considéré comme étant en excursion personnelle. Il doit respecter les règles du code de la route et la réglementation sur la circulation.

FLYER

Le flyer sera imprimé au format A5 vertical sur le recto.



Rando

VTT & Pédestre

RUGY
4 juin 2017

Marche
12 km
15 km

VTT
20 km
40 km

VTT & Marche,
Tracés indépendants

2€ **5€**

Marches & VTT : Collation au départ
VTT : Ravitaillement sur parcours

Possibilité de restauration à l'arrivée
Réservation conseillée



<http://www.rugy-loisirs.fr>

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le bulletin sera imprimé au format A5 vertical sur le verso.



RUGY - Dimanche 4 juin 2017

Bulletin d'inscription

Rendez-vous **place des vigneron**s

8H00 Début de l'accueil des participants, café et encas offert.

8H00 - 10H30 Départ libre sur les différents parcours.

RESERVATION REPAS: 06 61 34 82 10

Courriel : rugby-loisirs@gmail.com

Nom, Prénom:

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Numéro de téléphone :

PARCOURS PEDESTRE

2€



12 km:

15 km:

PARCOURS VTT

5€



20 km:

40 km:

J'accepte le règlement
(voir affichage)

Signature

<http://www.rugy-loisirs.fr>

Ne pas jeter sur la voie publique

REGLEMENT

Le présent règlement sera affiché au format A3 et accessible avant le départ pour tous les participants, qui s'engageront à le respecter dès lors qu'ils auront validés et signés leur bulletin d'inscription.

ATTENTION pour le VTT le port du casque rigide est obligatoire.

1. Chaque participant doit s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé lui permet de participer aux randonnées pédestre / VTT.
2. Chaque participant doit être couvert par une assurance responsabilité civile (RC) personnelle. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident sur le parcours ou d'éventuelles séquelles survenant à la suite de la randonnée ou encore de dégradations effectuées par les participants.
3. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.
4. Les participants s'engagent, à respecter le code de la route.
5. Les randos sont ouvertes à tous, licenciés ou non, et se pratiquent à allure libre.
6. Les randonneurs doivent rester fairplay avec les autres randonneurs, marcheurs, cavaliers, ou cyclistes et respecter l'environnement et les clôtures.
7. Ne jetez vos déchets que dans les poubelles.
8. Certains passages des parcours empruntent des chemins privés qui ne sont accessibles que le jour de la randonnée.
9. Les renseignements fournis lors de l'inscription sont utilisés uniquement pour améliorer l'organisation et ne seront en aucun cas communiqués ou vendus.
10. Les organisateurs sont susceptibles de diffuser votre photo sur leur site Internet. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des données vous concernant (loi «Informatique et Libertés» du 06/01/1978) sur simple demande.

<http://www.rugy-loisirs.fr/>